

## L'HÉBERGEMENT ET LA RESTAURATION UNE ACTIVITÉ EN BERNE DEPUIS FIN 2020

L'un des secteurs les plus touchés par les effets de la crise sanitaire est celui de l'hébergement et la restauration. Après être repartie entre juin et août 2020, l'activité dans ce secteur a ralenti dès le mois de septembre dans le sillage de la dégradation de la situation sanitaire. La mise en place d'un deuxième confinement fin octobre a de nouveau fait chuter l'activité dans ce secteur mais dans une moindre mesure qu'au printemps. La levée des restrictions de déplacement en décembre a quelque peu amélioré la situation dans l'hébergement fin 2020 et début 2021. En revanche, dans la restauration où les établissements sont toujours fermés, l'activité reste faible malgré la vente à emporter.

### ► L'EMPLOI S'EST REPLIÉ AU 4<sup>E</sup> TRIMESTRE 2020

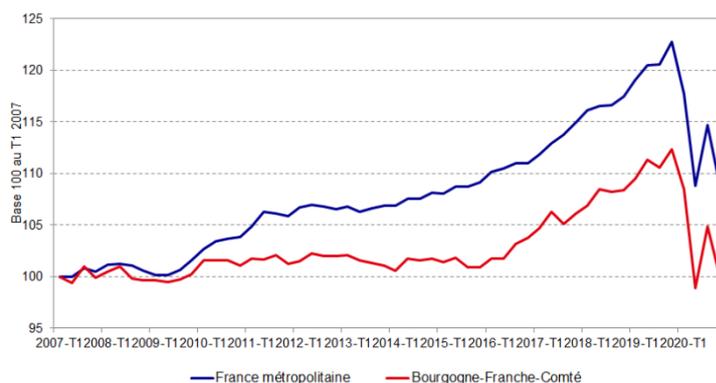
1

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 en Bourgogne-Franche-Comté, l'emploi salarié permanent de l'hébergement et la restauration s'est replié de 4,6 % (soit environ 1 400 salariés en moins) suite à la baisse d'activité liée aux mesures de restriction sanitaire qui touche particulièrement ce secteur (fermeture des restaurants, restriction de déplacement, etc.). Cette diminution des effectifs est tout de même moins forte que lors du 1<sup>er</sup> confinement. Au total sur l'année 2020, l'emploi salarié dans ce secteur a diminué de 11,0 %. L'emploi salarié a fléchi dans tous les départements de la région au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, en particulier dans la Nièvre (-6,3 % soit -120 salariés).

La baisse est également importante en Côte-d'Or (-5,2 %, soit -420 salariés) et dans le Doubs (-5,3 %, soit -310 salariés) qui représentent à eux seuls la moitié du repli des effectifs dans la région.

Fin décembre 2020, 180 intérimaires de Bourgogne-Franche-Comté travaillaient dans l'hébergement et la restauration. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, l'emploi intérimaire a nettement reculé.

Évolution de l'emploi salarié dans l'hébergement et restauration



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

Chiffres clés de l'emploi dans l'hébergement et la restauration

T4 2020	Emploi salarié permanent			Emploi intérimaire	
	Effectifs	évol. trim.	Poids dans l'emploi salarié total	Effectifs	évol. trim.
Côte-d'Or	7 720	-5,2%	3,6%	30	-41,1%
Doubs	5 640	-5,3%	2,9%	40	-34,1%
Jura	2 450	-3,8%	2,9%	10	-40,5%
Nièvre	1 800	-6,3%	2,8%	s	s
Haute-Saône	1 510	-2,6%	2,3%	10	-37,5%
Saône-et-Loire	5 680	-2,7%	3,1%	40	-0,3%
Yonne	3 530	-5,1%	3,3%	30	-1,7%
Territoire de Belfort	1 280	-5,4%	2,6%	s	s
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>29 610</b>	<b>-4,6%</b>	<b>3,1%</b>	<b>180</b>	<b>-26,8%</b>

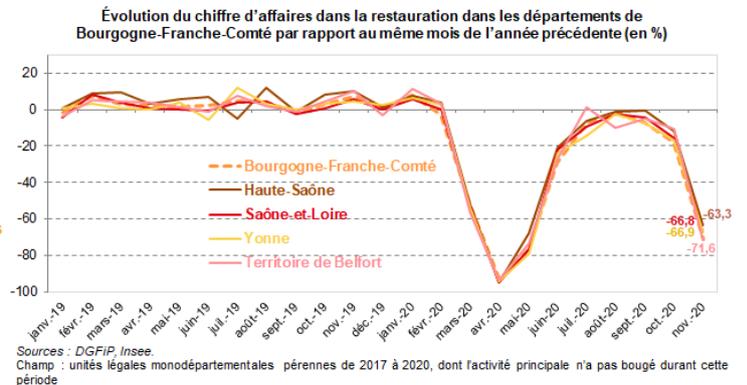
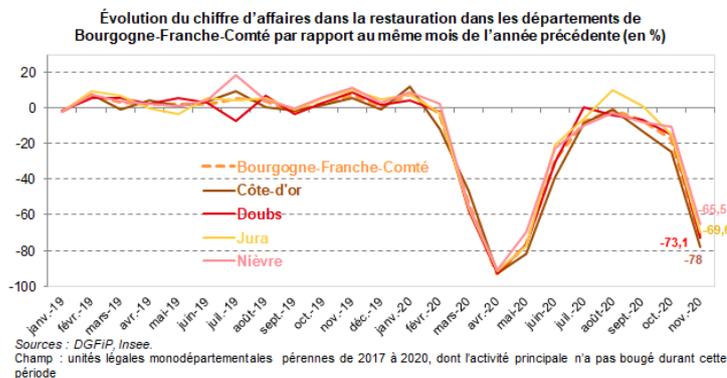
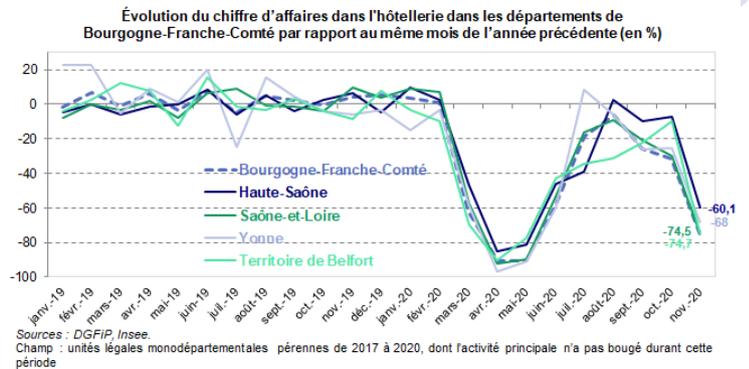
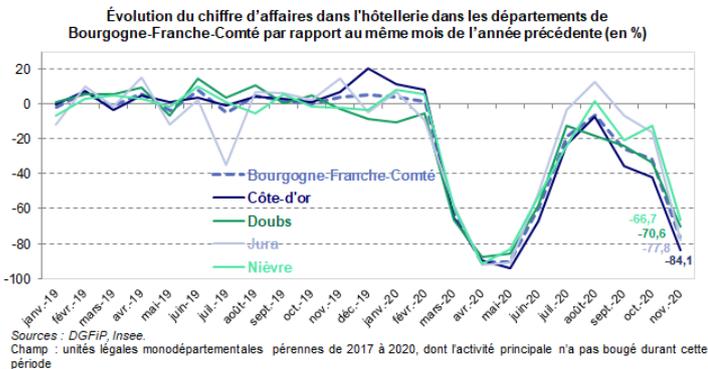
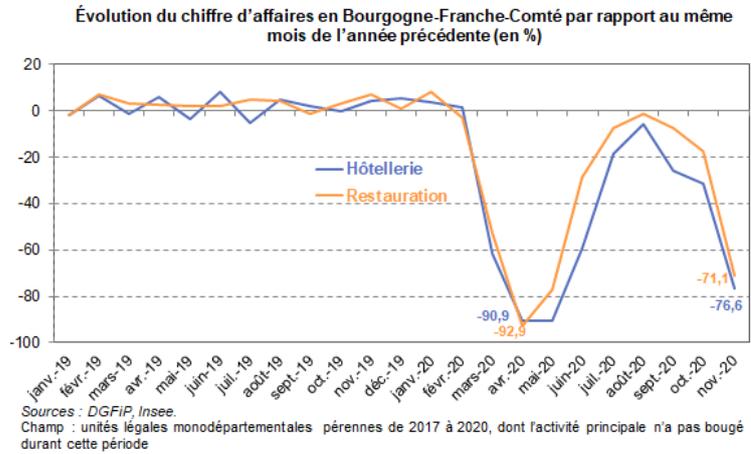
Sources : estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.  
s : secret statistique

## ► UNE ACTIVITÉ FORTEMENT IMPACTÉE PAR LES RESTRICTIONS SANITAIRES

La plus forte exposition de ce secteur aux mesures sanitaires mises en place pour endiguer l'épidémie freine son activité.

En juillet et août, la hausse de la fréquentation touristique a tiré les chiffres d'affaires de l'hôtellerie et de la restauration dans la région, en particulier dans le Jura. Cependant, cette reprise n'a pas permis de compenser les pertes enregistrées au cours des mois précédents. En septembre 2020, en lien avec la dégradation de la situation sanitaire, les chiffres d'affaires ont commencé à diminuer par rapport à l'année précédente. Le renforcement des mesures sanitaires (fermeture des restaurants, restriction dans les déplacements, remontées mécaniques fermées, etc.) à partir du mois de novembre a généré un important recul du chiffre d'affaire dans ces secteurs. Ainsi en novembre 2020, le recul des chiffres d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration étaient de plus de 70 % sur un an. Toutefois, cette baisse est un peu moins marquée qu'au printemps 2020.

La baisse du chiffre d'affaire est particulièrement marquée en Côte-d'Or (-84,1 % dans l'hôtellerie et -78,0 % dans la restauration). Concernant la restauration, les actifs et les étudiants travaillant à distance consomment moins dans la métropole de Dijon. Pour l'hébergement, la Côte-d'Or pâtit du recul de la fréquentation étrangère et de l'absence de tourisme événementiel et d'affaires ainsi que des voyages de groupes.



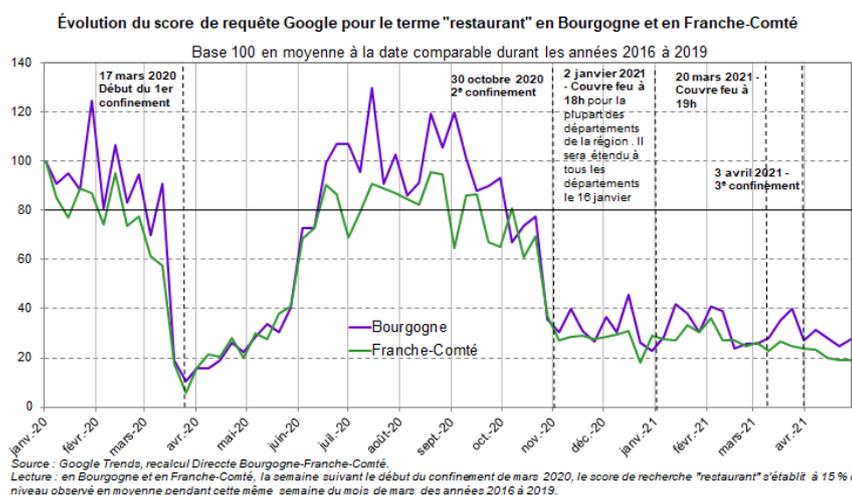
## ► UNE SITUATION TOUJOURS TRÈS DÉGRADÉE EN CE DÉBUT 2021

Dans la région, d'après les enquêtes de la Banque de France<sup>1</sup>, l'activité demeure à des niveaux très faibles dans l'hébergement et la restauration depuis le 2<sup>e</sup> confinement. La clientèle d'affaires est un peu plus présente en mars que les mois précédents. Dans la restauration, la vente à emporter diminue avec l'instauration du couvre-feu et les trésoreries déjà très tendues continuent de se dégrader sur ce 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Pour observer des évolutions très récentes, d'autres données peuvent être mobilisées. Les données issues de Google Trends (cf. encadré 2) sur le nombre de requêtes d'un terme donné dans le moteur de recherche Google permettent de mettre en évidence certaines tendances et concordent avec ce qui est observé via des indicateurs conjoncturels.

À partir du mois de septembre, les recherches du terme « restaurant » en Bourgogne et en Franche-Comté ont ralenti dans le sillage de la dégradation

de la situation sanitaire. À l'annonce du 2<sup>e</sup> confinement, les scores d'intérêts pour les recherches du terme « restaurant » ont nettement baissé par rapport à la moyenne des scores de 2016 à 2019. Ce repli est légèrement moins marqué que ce qui a été observé au cours du mois de mars 2020. Au cours du mois de décembre, les recherches n'ont pas progressé. Les clients se rendant les autres années au restaurant pour les fêtes de fin d'année ne semblent pas s'être reportés vers la vente à emporter. Depuis le début 2021, l'activité des restaurants reste faible.



### ENCADRÉ 2 : SUIVI DES RECHERCHES EN LIGNE AVEC GOOGLE TRENDS

**Google Trends** est un outil mis à disposition par le moteur de recherche Google permettant d'analyser l'intérêt des utilisateurs pour différents termes de requête. Google calcule et présente un score hebdomadaire agrégé provenant d'un échantillon des recherches représentatif et filtré (parmi plusieurs milliards de requêtes quotidiennes mondiales). Les données issues de Google Trends présentent la proportion de recherches portant sur un mot clé donné dans une région et pour une période spécifique, par rapport à la date où le taux d'utilisation de ce mot clé est le plus élevé. Afin d'améliorer l'interprétation de ces indices, ces indices ont été recalculés pour pallier les effets de saisonnalités notamment. Les indices de 2020 sont ainsi comparables à leur moyenne de 2016-2019.

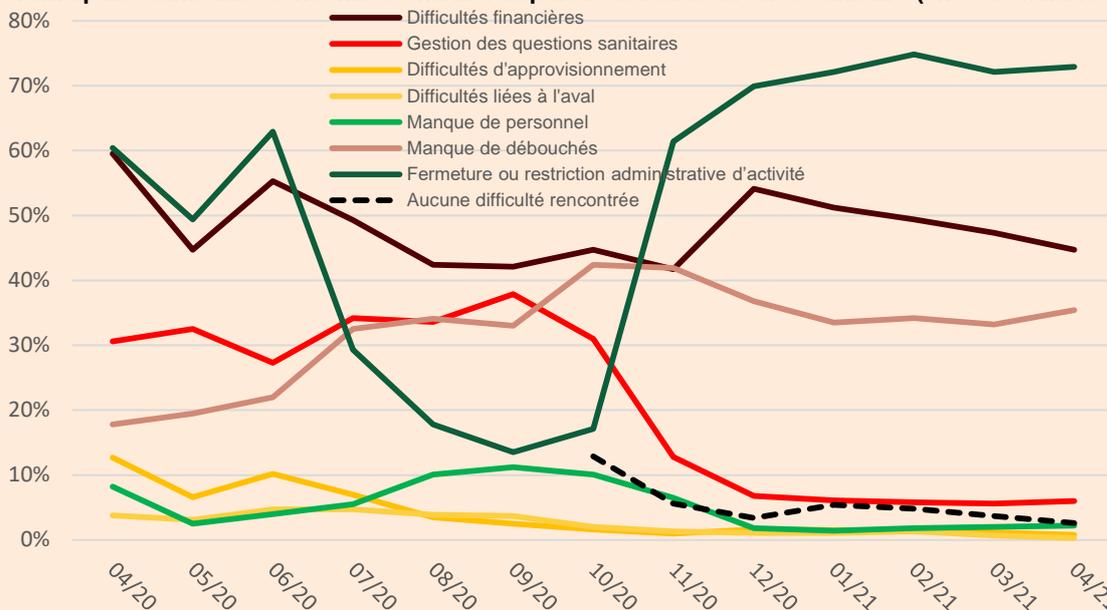
Bien que les données Google Trends ne constituent pas la source la plus robuste pour l'analyse de la conjoncture, elles permettent de donner un éclairage complémentaire aux données utilisées traditionnellement. De plus, cette source de données a l'avantage d'être disponible très rapidement. Cependant, au niveau régional, cette source n'est disponible que pour les contours des anciennes régions. De plus, elle présente certains biais comme la non prise en compte des recherches effectuées directement via les plateformes de réservations. Il est donc important de rester sur une analyse de la tendance.

<sup>1</sup> [La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté](#), Tendances régionales, Banque de France, janvier, février et mars 2021.

### ENCADRÉ 3 : LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE L'HÉBERGEMENT-RESTAURATION SOUMISES À UNE FERMETURE ADMINISTRATIVE ET CONFRONTÉES À DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

En France, fin mars 2020, Près des trois quart des salariés de l'hébergement-restauration travaillent dans un établissement concerné par une fermeture administrative représentent. Près de 45 % travaillent dans une entreprise rencontrant des difficultés financières, soit dix point de moins qu'en décembre 2020.

Principales difficultés rencontrées fin M-1 depuis le début de la crise sanitaire (en % de salariés)



Note de lecture : En France, 36 % des salariés de l'hébergement-restauration travaillent dans une entreprise ayant rencontré des difficultés liées au manque de débouchés.

Source : Dares, enquête Acemo Covid, décembre 2020

Champ : salariés (hors intérimaires) du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales, entreprises de 10 salariés ou plus ; France (hors Mayotte).

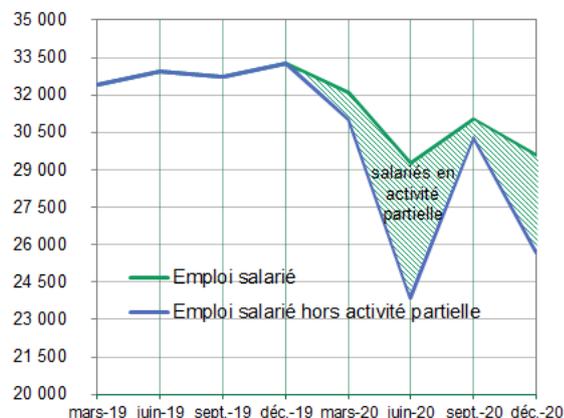
### ► LE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE AMORTIT FORTEMENT LES EFFETS DE LA CRISE SUR L'EMPLOI

Afin de limiter les effets de la crise sanitaire sur l'emploi, le dispositif d'activité partielle a été assoupli et élargi pour permettre aux entreprises de recourir plus massivement au dispositif. Il permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité, tout en compensant en partie la perte de salaire de leurs salariés. Le maintien de l'emploi et des compétences au sein des entreprises doit leur permettre ainsi de redémarrer plus rapidement leur activité.

Avec la mise en place d'un 2<sup>e</sup> confinement lors du 4<sup>e</sup> trimestre, les deux tiers des salariés<sup>2</sup> ont bénéficié de l'allocation au titre de l'activité partielle contre 77 % au 2<sup>e</sup> trimestre. Ce dispositif a permis aux entreprises d'éviter des suppressions d'emplois. Si les 20 000 salariés placés en activité partielle au 4<sup>e</sup> trimestre avaient perdu leur emploi, environ 3 900 emplois en équivalent temps plein auraient été supprimés.

La baisse de l'emploi dans le secteur aurait été beaucoup plus

Emploi dans l'hébergement et la restauration et recours à l'activité partielle



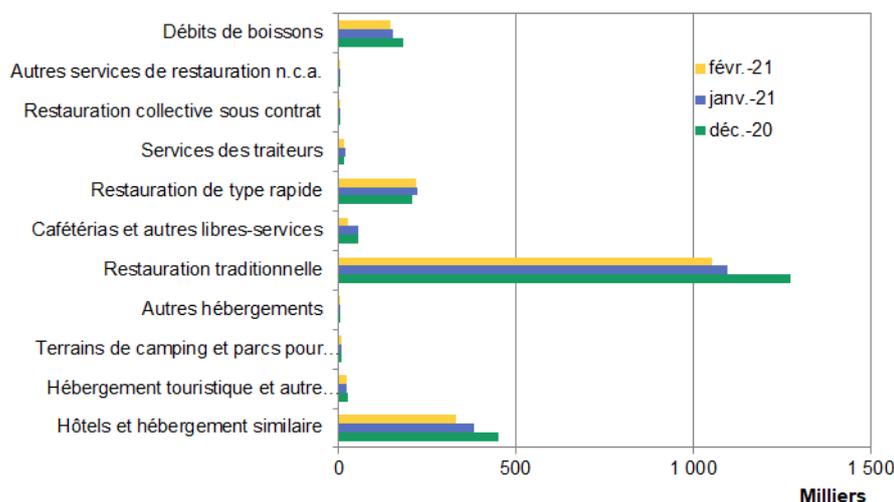
Sources : DGEFP-DARES ; Insee-Acoss-Dares

<sup>2</sup> Ces données sont encore provisoires, toutes les demandes d'indemnisation n'ont pas encore été déposées

forte : -17,2 % au lieu de -4,6 %<sup>3</sup>.

Entre décembre 2020 et février 2021, la restauration traditionnelle est le secteur qui a le plus consommé d'activité partielle du secteur. Dans une moindre mesure, les hôtels et hébergements similaires, la restauration rapide et les débits de boissons ont également eu recours à l'activité partielle ces mois-là.

### Consommation d'activité partielle (en volume d'heures) dans l'hébergement et la restauration par principales activités



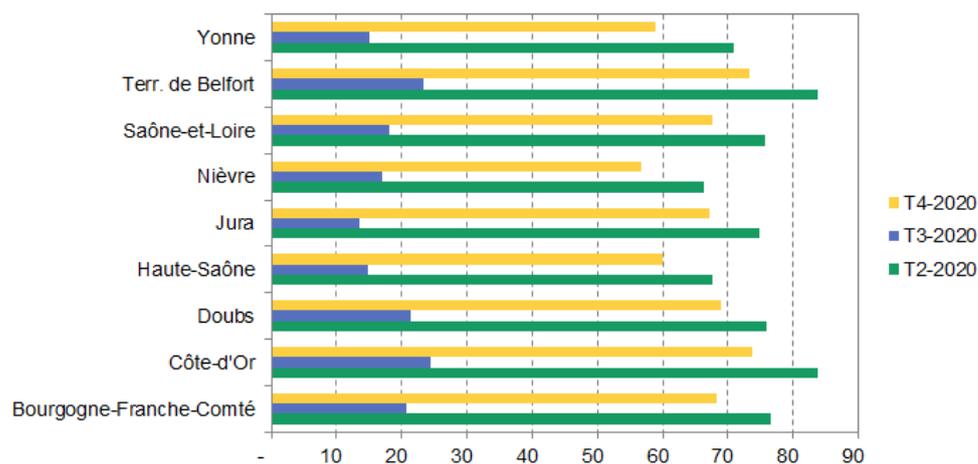
Source : DGEFP-Dares

Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, d'après les résultats provisoires, la Côte-d'Or et le Territoire de Belfort concentrent le plus de salarié placés en activité partielle dans l'hébergement et la restauration (respectivement 74 % et 73 %). À l'inverse, la Nièvre est le département qui en a le moins avec 57 % des salariés du secteur en activité partielle.

### Consommation d'activité partielle dans l'hébergement et la restauration par département

Part des salariés effectivement placés en activité partielle par rapport au nombre de salariés du secteur



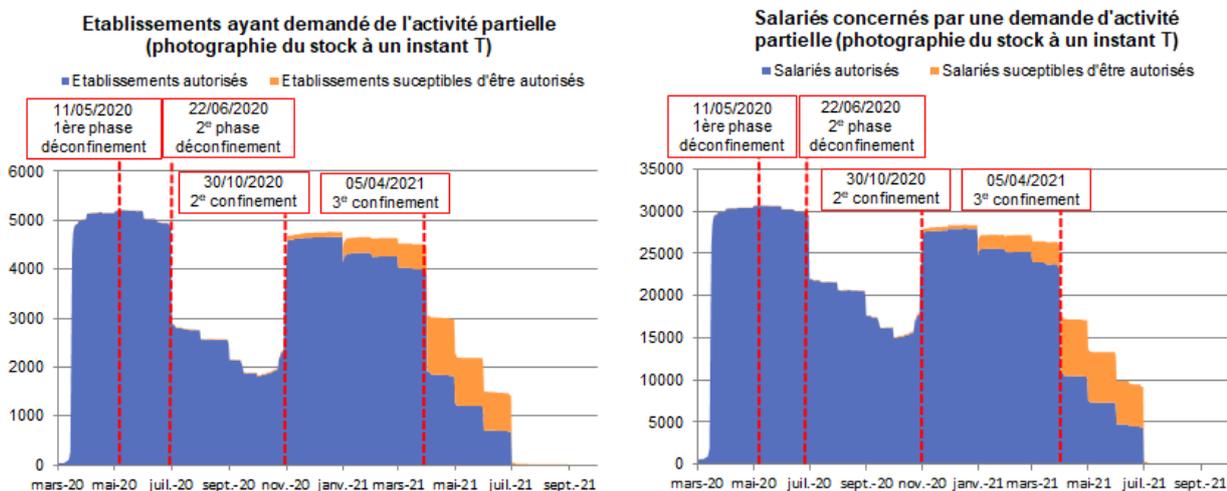
Source : DGEFP-Dares

Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

<sup>3</sup> Pour mesurer l'impact de ce dispositif dans la sauvegarde de l'emploi salarié, la série d'emploi a été corrigée des effets de l'activité partielle en retirant à l'emploi salarié le nombre d'emplois équivalents temps plein que représente la perte de temps de travail pour les salariés en activité partielle.

## UNE BAISSÉ DU RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE EN AVRIL 2021

Après la mise en place du 2<sup>e</sup> confinement fin octobre 2020, les demandes d'activité partielle dans l'hébergement et la restauration ont fortement augmenté et sont restées à un niveau élevé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Ces demandes paraissent diminuer en avril dans la perspective d'une possible reprise de l'activité en mai avec la réouverture des terrasses de restaurants, la fin des limites de déplacement à 10 km, etc.



Source : ASP-DGEFP-Dares (données du SI APART du 8 avril 2021)

## Consommation d'activité partielle

Demandes d'indemnités	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21*	fevr.-21*	mars.-21*	Total
Nombre d'établissements	4 867	5 164	4 972	3 315	2 046	1 324	1 633	3 157	4 568	5 406	4 366	4 082	478	5 670
Heures indemnisées	1 316 102	3 231 951	2 371 065	930 590	418 527	210 796	231 044	390 097	2 084 839	2 235 809	1 970 426	1 825 283	230 144	17 446 671
Nombre de salariés indemnisés	24 160	26 239	24 952	16 029	8 230	4 441	5 608	13 271	22 025	24 735	20 787	18 994	1 888	29 811
% salariés indemnisés / salariés du secteur	75%	90%	85%	55%	28%	15%	19%	45%	75%	84%	70%	64%	6%	101%

Taux de consommation	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21*	fevr.-21*	mars.-21*	Total
heures indemnisées / heures autorisées	65%	90%	77%	27%	18%	10%	13%	22%	70%	68%	68%	64%	7%	49%

Source : DGEFP-Dares

\*Les données à partir du mois d'octobre sont estimées à partir du SI APART du 8 avril 2021.

Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

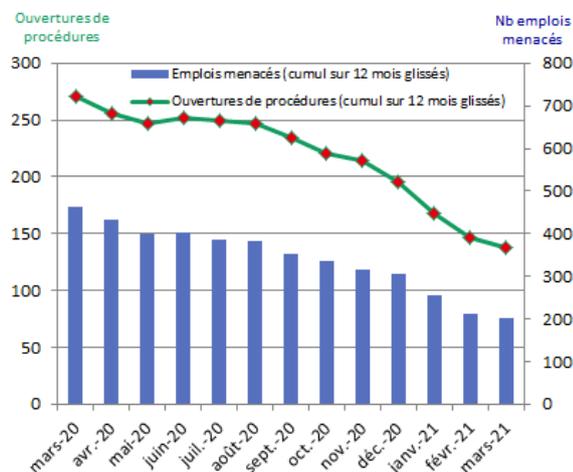
## ▶ PEU DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES MAIS DES PSE EN NETTE HAUSSE

Sur les douze derniers mois, d'avril 2020 à fin mars 2021, le nombre d'ouvertures de procédures collectives dans le secteur de l'hébergement-restauration a diminué de près la moitié par rapport à la même période en 2019, en partie en raison d'une baisse d'activité des tribunaux pendant le confinement et de l'adaptation des textes relatifs aux procédures collectives. Par conséquent le nombre d'emplois directement menacés par ces défaillances a diminué d'un peu plus de la moitié.

Toutefois, les ruptures de contrats de travail envisagées dans le cadre d'un plan de sauvegarde pour l'Emploi (PSE) bien qu'elles soient limitées en nombre augmente nettement en 2020. Dans la région, 8 procédures ont été ouvertes en 2020 dans l'hébergement et la restauration contre 4 sur les deux années précédentes.

Sur l'année 2020, 390 ruptures de contrats de travail sont envisagées dans le cadre d'un PSE, soit 4 fois plus que le cumul des années 2018 et 2019.

## Défaillances d'entreprises dans le secteur Hébergement-Restauration



Sources : Société Altares-Bodacc/Insee-Sirene/Dares-Sismmo  
 Note de lecture : Au mois de décembre, en cumul sur les douze derniers mois, moins de 200 procédures collectives ont été ouvertes par les tribunaux. Ces procédures menaçaient près de 300 emplois.

**Nombre d'établissements dans l'hébergement et la restauration en Bourgogne-Franche-Comté**

Nombre d'établissements en 2019	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
<b>Hébergement :</b>	<b>269</b>	<b>163</b>	<b>165</b>	<b>94</b>	<b>56</b>	<b>243</b>	<b>145</b>	<b>26</b>	<b>1161</b>
<i>Hôtels et hébergement similaire</i>	197	112	97	65	32	175	94	21	793
<i>Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée</i>	57	34	44	16	16	44	41	2	254
<i>Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs</i>	8	7	23	11	4	15	8	1	77
<i>autres hébergements</i>	7	10	1	2	4	9	2	2	37
<b>Restauration :</b>	<b>1113</b>	<b>925</b>	<b>476</b>	<b>335</b>	<b>279</b>	<b>1065</b>	<b>591</b>	<b>255</b>	<b>5039</b>
<i>Restauration traditionnelle</i>	601	517	283	157	146	537	262	125	2628
<i>Cafétérias et autres libres-services</i>	11	9	2	3	1	9	4	2	41
<i>Restauration de type rapide</i>	267	228	96	54	68	208	139	77	1137
<i>Services des traiteurs</i>	27	13	4	5	8	24	26	3	110
<i>Restauration collective sous contrat</i>	27	18	3	15	8	20	20	9	120
<i>Autres services de restauration n.c.a.</i>	35	29	7	22	5	101	18	5	222
<i>Débîts de boissons</i>	145	111	81	79	43	166	122	34	781
<b>Ensemble hébergement et restauration</b>	<b>1382</b>	<b>1088</b>	<b>641</b>	<b>429</b>	<b>335</b>	<b>1308</b>	<b>736</b>	<b>281</b>	<b>6200</b>

Source : Acoiss-Urssaf.

Champ : l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel (« secteur privé » selon la définition de la DGAFP)

## POUR EN SAVOIR PLUS

### PUBLICATIONS RÉGIONALES :

- « [Conjoncture Emploi Insee – Urssaf – Direccte](#) », Insee – Urssaf – Dreets, Insee Flash, avril 2021.
- « [L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté](#) », Dreets Bourgogne-Franche-Comté, avril 2021.
- « [La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté](#) », Tendances régionales, Banque de France, mars 2021.
- « [L'activité partielle entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 juin](#) », Direccte Bourgogne-Franche Comté, juillet 2020.

### PUBLICATIONS NATIONALES :

- [Enquête Acemo pendant la crise sanitaire Covid19](#), Dares.
- « [Suivi hebdomadaire du marché du travail durant la crise sanitaire](#) », Dares, janvier 2021.

**Conception et réalisation** : Céline Rouot et Émilie Vivas

Service Études Statistiques Évaluation (SESE)

**Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté**

5 place Jean Cornet

25041 Besançon Cedex

[www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr)